

ACT'ASSOCIATION

<p>FOOTBALL</p> <p>Terrain d'honneur à 15 heures</p> <p>4/12/2011 District 5 Médréac 2 - Bédée.Pleumeleuc 4</p> <p>11/12/2011 District 3 Médréac 1 - Romillé AS 2</p> <p>Vendredi 30 décembre</p> <p>Tournoi de football en salle à la salle des sports à partir de 17 heures</p>	<p>TENNIS DE TABLE</p> <p>Salle polyvalente de Quédillac</p> <p>10/12/2011 Division 3 Médr Quédil 2 - Aurore de Vitré</p> <p>Critérium départemental 2 Médr Quédil 3 - Montfort 5</p>
<p>ROLLERS</p> <p>Salle des sports</p> <p>4/12/2011 Journée de championnat</p>	<p>BASKET</p> <p>Salle des sports</p> <p>3/12/2011</p> <p>13h 45 Poussines Médréac - St Méen 15h Benjamins Médréac - Romillé</p> <p>19h Sénior Médréac - Combours</p>

ACT'PRATIQUE

Monoxyde de carbone :

Comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par **tous les appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent : Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié. Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc. Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr
Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

- FAITES VERIFIER ET ENTREtenir** avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...
- RESPECTEZ** le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)
- AÉREZ** au moins 10 minutes par jour

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.

Plus d'information sur www.prevention-maison.fr

INPES Institut national de prévention et d'éducation pour la santé



MÉDRÉ'ACT

Site internet : www.ccmontauban-de-bretagne.fr/medreac

Décembre 2011 N° 38

Neige à la Saint-Nicolas donne froid pour trois mois.

MAIRIE ☎ : 02.99.07.23.20
Email:
mairie.de.medreac@wanadoo.fr

Lundi	9h—12h	15h—17h
Mardi	9h—12h	Fermé
Mercredi	9h—12h	15h—17 h
Jeudi	9h—12h	15h—17h
Vendredi	9h—12h	Fermé
Samedi	9h—11h30	

ACT'MUNICIPALE

Le maire, les adjoints et les conseillers vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.
Vœux de la municipalité le 13 janvier à 20h

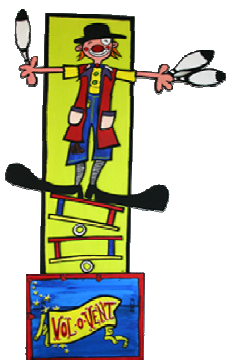
Recensement de la population

Le recensement des habitants de la commune aura lieu du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2012. Des agents recenseurs vont être recrutés, leur identité et leur photo vous seront présentées sur le bulletin municipal du mois de décembre.



ACT'AGENDA

- ☞ **Samedi 3 décembre** : Tartiflette de l'association des fléchettes à 19h30 salle des fêtes.
- ☞ **Dimanche 4 décembre** : Repas des aînés organisé par le CCAS à 12h salle des fêtes.
- ☞ **2, 3 et 4 décembre** : Téléthon cantonal à Boisgervilly et St Uniac.
 - Le 2 décembre : Bal country à 20 h salle polyvalente de St Uniac
 - Le 3 décembre : Concours de pétanque à 13h30 à Montauban
Nombreuses animations à partir de 13h45 à la salle polyvalente de Boisgervilly (Cyclo familial, ... soirée cabaret à 20h)
 - Le 4 décembre : à St Uniac : Rando VTT (26 kms) et pédestre St Uniac à partir de 8 heures, 13 h Repas et tirage de tombola Tarif adultes 15€, enfants 8€.Animation : Danses polynésiennes avec le groupe Tiaré-Tahiti
- ☞ **Vendredi 9 décembre** : Don du sang à Montauban salle Victor Hugo de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h.
- ☞ **Dimanche 11 décembre** : Présentation historique et architecturale de l'Eglise de Médréac. L'architecte Arthur Régnauld est mis en valeur cette année par le conseil général d'île et vilaine. L'église de Médréac ayant été réalisée par cet architecte, une exposition aura lieu du 1er au 15 décembre 2011 dans l'église, relatant ses œuvres nombreuses. Une présentation plus détaillée sera faite le dimanche 11 décembre à l'issue de la messe de 10h45 puisque l'église a été commencée en 1911. Commentaire par Roger Blot.
- ☞ **Dimanche 11 décembre** : Fête de Noël de l'école St Joseph
- ☞ **Mardi 13 décembre** : Assemblée générale du club des Menhirs
- ☞ **Dimanche 18 décembre** : Spectacle de Noël, gratuit avec le **clown vol-o-vent** à 16 heures à la salles des fêtes Organisé par le comité des fêtes et la municipalité.



NUMEROS D'URGENCE SAMU 15 POLICE 17 POMPIERS 18 et 112 d'un portable
Centre Anti-poisons Rennes : 02.99.59.22.22

Envois des informations avant le 20 de chaque mois dans notre boîte mail
medreact@laposte.net ou au secrétariat de la mairie

ACT'MUNICIPALE Extrait délibération du 14 novembre 2011

Travaux de voirie : Aménagement d'une desserte piétonne le long de la RD 61 : présentation du dossier PRO (DEL 2011-96)

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents qu'un contrat a été signé avec le cabinet ATEC Ouest pour une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une desserte piétonne le long de la RD 61 (route de Guitté) afin de sécuriser le passage des piétons.

Monsieur le Maire présente le dossier PRO réalisé par le cabinet. Ce projet comprend la réalisation d'un trottoir avec prolongation de l'éclairage public et enfouissement des réseaux aériens (électriques et France Telecom), entre le lieu-dit Beaugard jusqu'au trottoir existant au niveau de l'école publique.

Le coût de ces travaux est estimé à 161 408.00 € HT soit 193 043.97 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le dossier PRO du projet d'aménagement d'une desserte piétonne le long de la RD61 pour un montant de 161 408.00 € HT soit 193 043.97 € TTC ;

DECIDE la poursuite de ce projet ;

DECIDE d'inscrire les crédits nécessaires pour ces travaux au BP 2012.

ACT'Pratique

Moyens de paiement sur Internet : avantages et inconvénients

On peut tout acheter sur Internet. Mais qu'en est-il des moyens de paiement proposés sur les sites marchands ?

Plusieurs possibilités sont en général offertes à l'internaute :

- la carte bancaire : c'est un moyen aussi sécurisé qu'en magasin. Il est de plus rapide et simple. Par contre les micros paiements (montants très faibles) ne sont pas toujours possibles.
- Les intermédiaires de paiement : Paypal, receive and pay... sont des moyens simples d'utilisation après l'inscription sur le site (qui peut être laborieuse). Autres avantages : aucun numéro de carte bancaire n'est utilisé pour la transaction ; c'est un moyen de paiement très répandu qui permet aussi les transactions entre particuliers et les micro-paiements. Par contre, il est obligatoire de posséder une « Vraie » carte bancaire pour pouvoir s'inscrire et certains vendeurs prélèvent une taxe par transaction. Il y a aussi risque de hameçonnage (ou de phishing).
- La carte bleue numérique ou e-card : proposée par toutes les banques, elle présente l'avantage d'être très sécurisée et facile à utiliser. Par contre, c'est un service souvent payant, qui peut présenter quelques problèmes techniques, et qui ne permet pas de payer tous types de produits, en particulier les produits dématérialisés (billets de train, de spectacle, etc) qu'il faut retirer à une borne avec une « Vraie » carte bancaire.
- Le chèque, prélèvement, en espèces à la livraison : aussi sécurisés que dans le commerce classique, mais peu proposés sur les sites marchands.

Les repères de confiance sur le navigateur :

Avant d'indiquer sur un site Internet des données bancaires, il faut s'assurer qu'elles seront cryptées :

- l'adresse de la page (Url) doit commencer par **https** au lieu de **http** (au moment d'effectuer le paiement)
- un cadenas doit apparaître en bas (gauche ou droite) de la fenêtre, ou à la fin de l'adresse Url.

Pour en savoir plus, demandez la fiche Conso « Payer sur Internet en toute sécurité » au 02.99.3035.50. ou la télécharger sur www.mce-info.org rubrique Publications

Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 boulevard Magenta – 35000 Rennes –

02.99.30.35.50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

ACT'Médiathèque

L'exposition : " tout un monde à lire " est encore visible avec des livres à emprunter jusqu'au 10 Janvier.

Prix Ados 2012 : Les livres du Prix Ados sont disponibles et empruntables à la Médiathèque.

Nous proposons à tous les ados inscrits de participer à une présentation des livres du Prix Ados ainsi que du règlement le **Mercredi 14 Décembre à la Médiathèque à 16 H. N'hésitez pas à venir et à en parler : vous êtes les bienvenus.**

Pour les adultes : les prix de la rentrée littéraire sont disponibles. Il y a pleins d'auteurs à découvrir et des romans à lire.

La prochaine animation pour les "tout-petits lecteurs" aura lieu le Jeudi 15 Décembre.

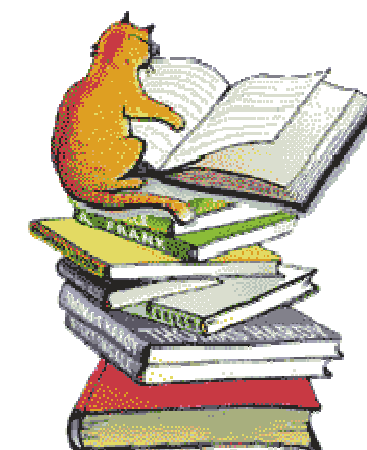
Pour rappel, il s'agit d'un accueil proposé aux enfants de 1 à 3 ans, non scolarisés, accompagnés par un parent ou une assistante maternelle et qui a pour objectif de sensibiliser les plus jeunes à la lecture et à l'éveil musical.

L'inscription est obligatoire à la Médiathèque, pour des raisons d'organisation, et les informations, les calendriers et les bulletins d'inscriptions sont disponibles à la Médiathèque aux heures d'ouverture publique.

Bienvenue à tous et à bientôt à la Médiathèque.

HORAIRES MEDIATHEQUE

- mardi de 16 H 30 à 18 H30
 - mercredi de 10 H 30 à 12 H 30
et de 14 H30 à 16 h 30
 - vendredi de 16 h 30 à 18 H 30
 - samedi de 10 H à 12 H 30
- ☎ 02.99.07.32.02
Bibliothèque.medreac@orange.fr



ACT'Association

Marche nordique

Cap Sport Santé est une association rennaise qui développe et propose avec le soutien de partenaires médicaux des activités physiques et notamment de la marche nordique.

Ces activités peuvent s'adapter à la situation médicale et physique des personnes ayant un diabète, une obésité ou en prévention cardio-vasculaire primaire ou secondaire ou tout simplement pour se maintenir en santé.

Les séances sont encadrées par un professionnel et durent une heure avec une phase d'échauffement accompagnée d'exercices de condition physique (équilibre, renforcement musculaire, souplesse), puis de la marche nordique avec des variations de rythme et un retour au calme.

Inscriptions au : 06 45 63 73 86, la cotisation revient à 15€/mois.

Votre première séance est gratuite

Renseignements possibles auprès de Thérèse GLOTIN : 02 99 07 33 43

Permanence à la mairie : Mme DAUGAN Conseillère Générale : jeudi 1^{er} Décembre de 14 h à 15 h